

## POUR LES GANTS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC DES ALIMENTS

### DÉCLARE QUE LE NOUVEL ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DÉCRIT CI-APRÈS:

#### SHOWA 732



#### SIMULANTS

A, B, C, D2 du Règlement n°10,2011 pour les matériaux et articles en plastique contact avec les aliments.

#### CATÉGORIES D'ALIMENTS

Tous les aliments secs, aqueux, acides, alcoolisés et gras.

#### CONDITIONS DE TEST

2 heures à 40°C, répéter utilisation (ou équivalent).

#### DESCRIPTION DE CONFORMITÉ

Nous confirmons que le produit mentionné ci-dessus est conforme aux exigences applicables des réglementations et normes suivantes pour les conditions de contact alimentaire prévues :

- Règlement (CE) n°1935/2004 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- Règlement (CE) n°. 2023/2006 relative aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- Règlement de la Commission (UE) n°10/2011 sur les matériaux plastiques destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- Exigences réglementaires françaises relatives au caoutchouc pour contact alimentaire - (Arrêté du 5 août 2020.) - sauf pour les aliments acides.
- Recommandation XXI du BfR - Produits à base de caoutchouc naturel et synthétique.
- Exigences réglementaires néerlandaises, chapitre III de la réglementation néerlandaise sur les emballages et les ustensiles alimentaires (RVG) pour les produits en caoutchouc en contact avec les aliments (Staatscourant n° 8531 du 27/03/2014).

Cette déclaration de conformité est basée sur les informations reçues des fournisseurs de matériaux, les tests de migration globaux et spécifiques effectués conformément au règlement UE 10/2011, à l'arrêté français de 2020 et à la recommandation XXI du BfR. Les pièces justificatives sont disponibles et peuvent être communiquées à l'autorité compétente sur demande.

Lorsqu'elle est utilisée comme prévu, la migration globale et la migration spécifique des substances soumises à restriction ne dépassent pas les limites légales (calculées en 6 dm<sup>2</sup> de gant pour 1 kg d'aliment).



---

**EIJI HATAOKA**  
RA/QA Technical Manager  
SUS

Signed for and on behalf of SHOWA Best Glove Inc.

14/06/2026  
579Edison  
Street  
Menlo,GA30731  
USA

---

**DATE OF**  
**PUBLICATION**